

# UD NORD



Pages 8 - 9

**FORMATION  
PROFESSIONNELLE**

**INFO  
LUTTES**

Pages 4 - 5 - 6

**C43<sup>e</sup>**  
**Congrès**  
4-5-6 Décembre 2019  
Dunkerque Bât. L'Avenir





**DIAGORIS**  
Cabinet d'Expertise Comptable

## NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DE VOTRE ENGAGEMENT



### 3 AXES D'ACTION ET DE CONSEIL

#### EXPERTISES

POUR COMPRENDRE LES ENJEUX  
ET IDENTIFIER LES RISQUES QUI  
PÈSENT SUR L'EMPLOI ET LES  
CONDITIONS DE TRAVAIL.

#### FORMATIONS

POUR CONNAÎTRE VOS DROITS  
ET VOS MOYENS D'ACTION.

#### ASSISTANCE

POUR AGIR EFFICACEMENT AVEC  
UNE INFORMATION UTILE.

#### NOS ENGAGEMENTS

- INDÉPENDANCE D'ESPRIT CRITIQUE POUR ÊTRE  
UNE FORCE DE PROPOSITIONS.
- METTRE À VOTRE DISPOSITION UNE INFORMATION  
UTILE POUR UNE ACTION EFFICACE.
- APPORTER UN SOUTIEN TECHNIQUE POUR MIEUX  
COMPRENDRE LES ENJEUX.
- UNE RÉACTIVITÉ NÉCESSAIRE POUR ANTICIPER  
LES CHANGEMENTS ET ALIMENTER  
LE DIALOGUE SOCIAL.

NUMÉRO DIRECT 01 42 17 04 15

DIAGORIS. NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DE VOTRE ENGAGEMENT

CONTACT@DIAGORIS.FR - DIAGORIS.FR



**Jean Paul DELESCAUT**  
Secrétaire Général  
UD CGT 59

**Chères et chers camarades,**

**Nous voici déjà au mois de mai, après plusieurs mois de lutte et de résistance pour beaucoup de travailleurs, l'urgence dans cette période, doit être la convergence avec le mouvement social en cours.**

**C'est dans cet état d'esprit que l'Union Départementale des Syndicats CGT du Nord avec plusieurs fédérations, UD, et plus largement de partis politiques et associatifs a appelé à manifester le 27 avril à Paris.**

**Le gouvernement de Macron et le MEDEF veulent tout détruire, il nous faut une riposte générale du monde du travail.**

**Le 52<sup>ème</sup> congrès confédéral qui se tiendra du 13 au 17 mai à Dijon, sera un moment privilégié de débats.**

**Les syndicats devront s'exprimer sur la stratégie de notre organisation pour les trois prochaines années.**

**Ils devront pendant cette période de congrès, répondre à une question « Comment face à une attaque globale, s'organiser et proposer une riposte générale ? »**

**Nous sommes attaqués de toutes parts, l'assurance chômage, la sécurité sociale, l'emploi, la formation professionnelle..... Le monde du travail à besoin d'une réponse urgente face à toutes ces attaques.**

**La CGT doit y prendre toute sa place, pour gagner sur l'ensemble de nos revendications, emplois, salaires, retraites,**

## SOMMAIRE

<b>Edito</b>	<b>Page 3</b>
<b>Info luttés</b>	<b>Pages 4 - 5 - 6</b>
<b>Espace revendicatif</b>	<b>Page 7</b>
<b>Formation professionnelle</b>	<b>Page 8 - 9</b>
<b>Le 26 à Bruxelles et le 27 à Paris</b>	<b>Page 10</b>
<b>Info Ud</b>	<b>Page 11</b>
<b>CESER</b>	<b>Page 12</b>
<b>USR</b>	<b>Page 13</b>
<b>Culture</b>	<b>Page 14</b>
<b>Agenda</b>	<b>Page 15</b>

Dépôt légal à parution    AVRIL 2019– mensuel    Commission paritaire 022455921  
 Directeur de la publication : David ROTOLO    254, Boulevard de l'Usine    59030 LILLE Cedex    com@cgt59.fr

03.20.62.11.62    contact@cgt59.fr    www.cgt59.fr    UD CGT NORD

Impression : KAPPA Communication    79 Rue Winston Churchill    59160 Lomme

# Pénitencier de DOUAI

**Le syndicat CGT du pénitencier de Douai a impulsé, en intersyndicale avec FO, une action pour améliorer les conditions de travail et obtenir la reconnaissance de la catégorie B pour l'ensemble du personnel, suite au transfert de compétences qui leur est imposé depuis plusieurs années.**



Tout a débuté le 5 mars, après l'agression, par arme blanche, d'un surveillant du pénitencier de Condé sur Sarthes.

Pour rappel, en 2018, une lutte exemplaire s'était tenue pour obtenir des moyens humains et financiers, afin de faire face à la surpopulation carcérale et à la recrudescence des agressions par les détenus.

C'est dans ce contexte, et malgré l'interdiction de faire grève, que le personnel a, durant 9 jours, débrayé dans l'enceinte du pénitencier de Douai, en décalant leurs prises de poste de 15 minutes et s'est rassemblé, chaque matin, devant les portes du pénitencier, dans l'objectif d'expliquer aux familles les risques qu'elles encourent, ainsi que les surveillants et les détenus. Conscients de la situation, la majorité des familles ont apporté leur soutien aux manifestants.

Au bout de 9 jours de lutte, un protocole de fin de conflit a été signé par le syndicat « maison » UFAP !

Ce protocole, vide de mesures, inscrit seulement l'augmentation de la prime de risque de 0.5% pour une année supplémentaire (2022), la mise en place du matériel de protection promis en 2018 par le Ministère et une réforme de commandement où seul le personnel encadrant évolue en catégorie B, alors que la revendication portée, lors de la lutte, était pour l'ensemble du personnel du pénitencier.

Une nouvelle fois, c'est un désaveu du Ministère de la défense, avec la complicité du syndicat UFAP, alors qu'il n'a jamais pris part à la lutte !

Mais, c'est sans compter sur la détermination de Barbara SEMAIL, secrétaire du syndicat CGT du pénitencier de Douai qui poursuit la lutte en interpellant l'ensemble des députés afin qu'ils réclament à la Ministre de la Défense des réponses concrètes aux problèmes que vit quotidiennement le personnel des pénitenciers en France.

# Douanes



Une dizaine de procédures disciplinaires engagées contre des chefs d'équipe de la BSI de Dunkerque qui ont refusé d'appliquer des ordres de service qui leur demandaient de ne pas exercer de contrôle à visée LCF (Lutte Contre la Fraude) sur les ensembles routiers; le contraire des missions de base du douanier. (ordre prescrit par le Directeur Régional).

Toujours à la BSI de Dunkerque, retrait de document dans le casier personnel d'un agent par l'encadrement sans la présence ni le consentement de l'agent.

Au Tunnel sous la Manche, altercation physique et verbale d'un cadre de permanence sur un agent qui ne faisait que faire son travail et ce devant des usagers et d'autres collègues de travail qui ont bien entendu annoté le registre hygiène sécurité. Malgré l'intervention de l'intersyndicale demandant au divisionnaire de suspendre immédiatement le cadre en question chargé d'assurer la permanence du site afin d'éviter un nouvel

incident (obligation de santé et sécurité ne l'oublions pas) il est pour l'instant toujours dans ses fonctions.

Lors de l'action des douaniers à Lille devant leur direction, le DR des douanes de Lille accompagné du chef de pôle GRH et de Mme Durant (Présidente du CHSCT) mais qui était présente au titre d'adjointe au Directeur Inter-régional ont affirmé devant les caméras et les journalistes faire remonter les demandes des agents prétextant que les problèmes (procédures disciplinaires et revendications) ne pouvaient être traités à leur niveau.

Ils ne sont pas compétents pour régler les problèmes mais pour les créer ils le sont puisque ce sont bien eux qui ont mis en avant des comportements de pseudo-désobéissance à partir d'ordres de service illégaux. C'est dans cet esprit qu'il paraît essentiel de répondre à toutes les provocations en multipliant les actions, en unissant nos forces, il s'agit de convaincre un à un nos collègues de travail, de se réunir partout pour élargir encore notre mouvement, pour médiatiser nos initiatives, pour aller chercher des soutiens partout où ce sera nécessaire, de montrer que nous ne faisons pas ça ni pour la gloire, ni avec l'énergie du désespoir mais pour gagner tant au niveau de notre pouvoir d'achat que de nos conditions de travail et de nos missions.

# PROTECTO

Les salariés de la sécurité subissent, chaque jour, le non-respect du droit, les pressions permanentes, les coups fourrés des patrons, qui se croient tout permis.

Aussi, lorsque les salariés de ces entreprises se tournent vers la CGT et s'organisent, avec détermination et courage, nous mettons entre leurs mains les outils que la classe ouvrière de ce pays a gagnés.

Ainsi, les salariés de la société PROTECTO ont-ils, très légalement, demandé il y a quelques mois, que se déroulent des élections dans leur boîte. Les patrons, aussi apeurés par leurs patronymes que par le logo rouge de la CGT ont très vite organisé la contre-attaque : alors qu'aucune activité syndicale n'existait, au moment des élections, on a vu fleurir des vocations soudaines pour nous contrer (sous le logo CFDT)... Rien à faire, malgré les pressions, la CGT s'impose et gagne. Fini les planings délivrés la veille pour le lendemain, fini les injustices ! Nos camarades vont se battre pour améliorer le sort collectif, et déjà les salaires, sous cette pression, ont augmenté !

C'est aussi les salariés de ABK Protection, qui viennent en masse se syndiquer dans notre Union Locale. Ils assurent, en qualité de sous-traitants (c'est moins cher), la sécurité sur le réseau de transport en commun. Ilevia, groupe Keolis, dépend du marché géré par la MEL. Il y a un an, ce marché de la sécurité privée est confié à ABK, entreprise du groupe Vitamine T (très proche des milieux

politiques locaux). Une entreprise dite de « l'entrepreneuriat social » (en vérité « socialiste »).

Mais qui impose à ses salariés des conditions de travail déplorables et, depuis la demande d'élections faite par le collectif de salariés CGT de la boîte, des méthodes crapuleuses et infâmes.

Mais rien n'y fait : là aussi, malgré des vocations syndicales aussi soudaines que tardives (une liste FO constituée en toute urgence), malgré des pressions sur les salariés afin qu'ils votent « comme il faut », ce jour même, nos camarades ont gagné 3 sièges sur 4, à la grande surprise de la direction.

Le travail commence pour ces camarades, car ce n'est là qu'une première victoire de la dignité de notre classe et de ceux qui en elle, doivent faire face à des comportements d'un autre temps. Il est fini le temps des colonies ! Les salariés de la sécurité ne sont pas des indigènes corvéables à merci et à qui on refile le sale boulot, ils ont droit à la dignité !

C'est ce combat que nous continuerons TOUS ENSEMBLE ! Il rejoint le combat général pour de meilleures conditions de vie, et il participe à cette fraternité qui est ce que redoute le plus le patronat diviseur et le gouvernement à son service !

# Pimkie



**Les élections Pimkie viennent de s'achever, assurant à la CGT le maintien de sa 1<sup>ère</sup> place en tant qu'organisation syndicale et gagnant 2 points de plus par rapport à 2015.**

Alors que tout avait été mis en œuvre par la direction Pimkie, au travers différents communiqués appelant à ne pas rejoindre « les syndicats de lutte et de rapport de force », « en affirmant que la CGT Pimkie jouait sur les craintes et les peurs des salariés », ou encore en mettant en place un syndicat maison « UNSA », la CGT Pimkie est restée la 1<sup>ère</sup> organisation syndicale avec 31%98 des suffrages valablement exprimés, à 12 points du suivant, la CFDT avec 20%11. Puis au 2<sup>e</sup> tour, l'ensemble des candidats CGT du collège employés et agents de maîtrise ont été élus (9 titulaires - 5 suppléants).

Il est important de rappeler que la CGT dans les magasins Pimkie a été créée en 2004 et que depuis sa création, sa représentativité ne fait qu'augmenter. En 2011,

juste après le 1<sup>er</sup> P.S.E supprimant 190 postes, elle devient la 1<sup>ère</sup> organisation syndicale.

Lors du P.S.E, une grève avait éclaté en fin d'année 2009, 3 semaines durant lesquelles l'ensemble des salariés des entrepôts logistiques de Wasquehal et Neuville en Ferrain avaient bloqué les camions, empêchant la marchandise d'entrer et de sortir et donc d'approvisionner les magasins en pleine période de fêtes. Lors de cette grève, la CGT Pimkie, pourtant minoritaire a pris toute sa place, autant sur le terrain en médiatisant le mouvement, en apportant une aide logistique qu'à la table des négociations où elle était le syndicat ne prenant aucune décision sans l'avis des salariés sur les piquets de grève.

Et... en 2018, éclate le 2<sup>e</sup> P.S.E, avec l'annonce de 208 suppressions d'emplois. Dans la même démarche, la CGT Pimkie s'est démarquée de l'ensemble des organisations syndicales en communiquant largement avec les salariés, par des assemblées générales ou via les réseaux sociaux pour les salariés des magasins, en médiatisant et dénonçant les raisons économiques, comme la rupture conventionnelle collective et la méthode du cabinet de retournement Prospères.

Preuve en est que quand la CGT porte une démarche revendicative, les salariés lui font confiance !

# CASTORAMA

**Le Mercredi 24 Avril 2019, a eu lieu au siège de Castorama, la 1ère réunion de négociation du PSE (Plan de Sauvegarde des Emplois) pour le projet de fermeture des 9 magasins Castorama. La CGT Castorama est arrivée à cette réunion en ne portant qu'une seule revendication pour cette 1ère journée : " Le retrait du projet de fermeture des magasins" .**



Cette revendication s'inscrit dans une suite logique de préserver tous les emplois, avant d'entamer les négociations car contrairement à ce que peuvent dire certains syndicats, nous serons présents comme nous l'avons été sur les PSE précédents avec de fortes propositions et un seul objectif, protéger et défendre les intérêts des salariés. Suite au refus catégorique de la direction générale, de retirer leur projet de fermeture des magasins, notre organisation syndicale a choisi de poursuivre son action en lieu même de la réunion ajournant de ce fait cette pseudo négociation !



La CGT Castorama ne peut cautionner tous ces PSE qui ne cessent de se succéder et jouer le jeu de la direction à accompagner uniquement les salariés vers la porte pour gaver des actionnaires déjà bien portants.



C'est pour cela, entre autres, que la CGT CASTORAMA n'a pas été signataire de l'accord de méthode .

La CGT Castorama sera et restera toujours aux cotés des salariés, qu'ils soient concernés ou non par ces fermetures.

La CGT luttera sans relâche et sur tous les fronts pour porter des revendications justes et défendre tous les salariés contre cette irresponsabilité sociale et salariale de la direction.



**NOUS NE LACHERONS PAS LE COMBAT !!!!!**

## La SECU, c'est notre bien commun.

**A**près avoir cassé l'Assurance chômage, le gouvernement est en train de mettre en place la casse de la Sécurité Sociale comme **le réclame le patronat depuis la naissance de celle-ci.**

La Sécu, c'est la Retraite, les CAF, l'Assurance maladie, les Accidents du Travail.

Il est urgent que la CGT mette en place une véritable stratégie offensive pour que nous protégeons ce bien pour les générations futures.

Pour cela, il est indispensable que les militants aillent à la rencontre des salariés afin d'engager le débat, sur leur lieu de travail et leur lieu de vie.

Avant cela, il est essentiel que nos militants soient parfaitement informés et formés.

En effet, le gouvernement, le patronat, grâce aux médias qui faisant croire aux français que la Sécu est un système coûteux et obsolète, organisent pas à pas la destruction d'un système des plus performants au monde.

C'est dans ce cadre que notre Union Départementale des Syndicats du Nord propose à tous les acteurs de la CGT des journées d'étude destinées à armer techniquement et politiquement les militants.

### **La première journée d'étude a lieu le 22 mai 2019 à la Bourse du travail salle polyvalente.**

D'autres journées d'étude seront programmées sur l'ensemble des territoires du département.

Ces journées d'étude seront déclinées au plus près des différentes structures, UL, Syndicats ... lorsque cela s'avérera possible. D'autres dates peuvent être proposées également.

L'objectif de ces journées est une appropriation par les militants formés du fonctionnement de la Sécu afin de s'emparer du module de formation et d'être en capacité d'intervenir partout auprès des salariés et de la population.

### **Les notions suivantes seront abordées et discutées :**

- **La structure de la Sécu**
- **La cotisation et le salaire socialisé**
- **La solidarité principe de base de la sécu**
- **Le danger de la CSG**
- **Le coût de la sécu par rapport au coût des mutuelles et des assurances**
- **Le « déficit » de la Sécu**
- **Le devenir de la Sécu**

Plus les militants armés sont nombreux, plus les salariés informés le seront, plus la CGT sera en capacité de faire reculer le gouvernement.

Il est impératif également que les camarades chargés de la formation dans les différents structures s'inscrivent à ces journées d'étude.

Ne pas oublier si cela s'avère nécessaire de déposer vos demandes de congé de formation économique, sociale et syndicale un mois avant les dates auprès de l'employeur.

**Inscription : [coordination@cgt59.fr](mailto:coordination@cgt59.fr) ou par courrier.**



### **La SECU, c'est notre bien commun.**

Extrait de l'exposé des motifs des ordonnances de 1945 lors de la création de la Sécu. *« La sécurité sociale est la garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances, il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes. Trouvant sa justification dans un souci élémentaire de justice sociale, elle répond à la préoccupation de débarrasser les travailleurs de l'incertitude du lendemain, de cette incertitude constante qui crée chez eux un sentiment d'infériorité **et qui est la base réelle et profonde de la distinction des classes entre les possédants sûrs d'eux-mêmes et de leur avenir et les travailleurs sur qui pèse, à tout moment, la menace de la misère.** »*

**Les services publics de la formation professionnelle et de l'emploi brûlent. A travers eux c'est le droit pour chacun de se former, de se qualifier et d'accéder à un travail de qualité qui se trouve attaqué.**

**La réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage ? Macron et Pénicaud l'ont conçue comme la phase 2 de la réforme du code du travail : c'est tout dire.**

**Moins de financements pour la formation des actifs, moins de droits, casse du code du travail, renforcement de la concurrence et privatisations : c'est ce que programme la loi si mal nommée « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018.**

**Un vaste « plan social » national dans les services publics de l'emploi et de la formation. Le rouleau compresseur est en marche.**

Les FONGECIF (Fonds de Gestion du Congé individuel de formation) supprimés en même temps que le CIF, et remplacés dans chaque région par une CPIR (Commission Paritaire Interprofessionnelle Régionale) : 300 emplois menacés !

L'AFPA (Agence pour la Formation Professionnelle des Adultes) condamnée à subir un plan de restructuration avec une quarantaine de centres de formation (sur 150) fermés et de 1 500 à 2 000 licenciements (sur 6 000 CDI) ! Aujourd'hui l'AFPA, et demain quels autres organismes de formation ?

Les OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés), privés de la collecte des fonds de formation, sont transformés en OPCO (Opérateurs de Compétences) : 1 800 emplois menacés !

Libérés de toute obligation de contrôle par les pouvoirs publics, entreprises et branches créent des CFA (Centres de Formation pour Apprentis) en concurrence avec les CFA publics ou consulaires (CCI ou CMA) : les Conseils Régionaux ont estimé à 700 le nombre de CFA qui risquent de fermer.

Les lycées professionnels dans le collimateur :

l'enseignement général sacrifié (réforme Blanquer) et obligation d'ouvrir des sections d'apprentissage... sans financement !

CIBC (Centres Interinstitutionnels de Bilans de compétences) : la diminution drastique des financements va entraîner une diminution des bénéficiaires d'un bilan de compétences - Combien d'emplois menacés ?

Pôle emploi : le gouvernement demande à Pôle emploi de supprimer 800 postes immédiatement et 4000 postes d'ici 2022 !

Missions Locales : projet de fusion avec Pôle Emploi

CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale - l'outil de formation des 2 millions de fonctionnaires territoriaux - ils sont 174 000 en région Hauts-de-France) : le rapport parlementaire Savatier-De Benelet préconise la fin de la gestion paritaire et la privatisation.

La loi "Avenir professionnel" charge la CDC (Caisse des dépôts et de consignation - banque publique) de gérer les fonds du CPF (Compte Personnel de Formation) : un plan de départ vise aujourd'hui (et pour la première fois dans l'histoire de la CDC !) une centaine de salariés !

**Conseil régional Hauts-de-France, l'inter-syndicale interpelle Xavier Bertrand !**

*"Comment Monsieur le Président allez-vous répondre à votre engagement de passer de 32 000 à 50 000 stagiaires en formation professionnelle quand il manque 12 postes à la direction de la formation professionnelle ?"*

**Au bout du bout, ce sont les salariés, qu'ils soient en emploi ou privés d'emploi, et au-delà tous les actifs qui vont payer l'addition.**

**« Donner de nouveaux droits aux personnes pour leur permettre de choisir leur vie professionnelle » ?**

**La réforme supprime le CIF (Congé Individuel de Formation) dispositif entièrement à la main du salarié créé en 1971, dans la foulée des grandes grèves de 1968. L'action des salariés des FONGECIF et l'intervention de la CGT ont finalement permis de rétablir un PTP (Projet de Transition Professionnelle), mais les moyens financiers sont réduits de moitié.**

Accorder la « *liberté de choisir son avenir* » aux personnes ? Avec un CPF (Compte Personnel de Formation) à 500€ ou 800€ (pour les privés d'emploi) par an plafonnés à 5 000€ ou 8 000€ au bout de 10 ans, quelle formation se payer quand on sait que le coût d'une heure de formation varie entre 20 et 50€ ? L'objectif caché de la réforme : que les personnes soient contraintes de mettre la main à la poche pour se former.

Que devient l'objectif d'éducation permanente et d'émancipation des personnes de la formation professionnelle ? Quel que soit le dispositif, la formation n'a plus qu'un objectif recevable : acquérir les compétences suffisantes pour être employable immédiatement.

Quelles conséquences pour le salariat ? La formation est soumise à la logique des compétences chère au MEDEF au détriment de l'accès à une qualification reconnue (diplôme, titre professionnel).

Que devient l'orientation, outil essentiel pour choisir un parcours de formation adapté à ses besoins et à ses projets ? Le CEP (Conseil en Evolution professionnelle) des salariés occupant un emploi va être assuré par un organisme ou une entreprise sélectionné sur appel d'offres : c'est la voie ouverte à un CEP low cost.

Et le bilan de compétences ? Il devient modulaire et les personnes devront en payer une partie.

« Donner de nouveaux droits aux personnes » ? C'est une imposture. Avec la loi du 5 septembre 2018, les moyens financiers sont concentrés vers les besoins des entreprises, au détriment de ceux des salariés. L'apprentissage est en voie de privatisation.

Quels impacts sur le Code du Travail ? Le contrat d'apprentissage (dont la limite d'âge passe de 26 à 30 ans) contient des dispositions déroga-

toires : plus de passage devant les prud'hommes en cas de rupture du contrat, temps de travail maximum porté à 40 heures par semaine pour les apprentis mineurs travaillant sur les chantiers, etc.

Quelles conséquences pour l'industrie ? La fermeture de Centres AFPA ou de CFA (Centre de Formation d'Apprentis) va priver l'industrie de professionnels formés et qualifiés dont elle a besoin.

Quelles conséquences pour les territoires ? La fermeture de Centres AFPA (3 fermetures déjà prévues dans la région - Beauvais, Berck, Boulogne - malgré d'excellents résultats pour l'insertion professionnelle) ou d'antennes FONGECIF va accélérer la désertification de certains territoires.

**Face à cette entreprise de démolition, pour la CGT, la lutte continue !**

Les organisations syndicales sont exclues du contrôle de la collecte des fonds de formation et du financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Les garanties importantes autrefois inscrites dans la loi ou dans des accords nationaux inter-professionnels sont aujourd'hui à négocier dans chaque entreprise.

La gouvernance du système est aujourd'hui entièrement dominée par l'Etat et le patronat.

Pour faire face à tout ce qui précède, dans les entreprises, dans les branches professionnelles, avec ses organisations syndicales et ses mandatés, la CGT doit intervenir pour :

- **Reconquérir les droits perdus,**
- **Conquérir de nouveaux droits,**
- **Défendre les droits des personnes, des territoires et de la Nation,**
- **Construire le rapport de forces.**

**La finalité de l'éducation vue par la Révolution française à l'occasion de la loi du 3 Brumaire an IV :**

*« Donner une culture à l'ensemble des citoyens, qui une fois éclairés, ne tomberont pas dans le piège d'une vie entièrement orientée vers la satisfaction des besoins énormes de main d'œuvre du système de production. »*

# Le 26 avril à Bruxelles et le 27 à Paris



**LE 27 AVRIL A PARIS .**  
Face à un gouvernement minoritaire qui agit dans l'intérêt d'une poignée de riches privilégiés, l'urgence sociale nous impose d'agir ensemble, dans l'unité la plus large, pour concrétiser la convergence des luttes et des mobilisations en cours.



**BRUXELLES LE 26 AVRIL.  
TOUS UNIS POUR UNE EUROPE SOCIALE.**





Les mardi 9 et mercredi 10 avril, l'Union départementale des syndicats CGT du Nord et l'association France Palestine Solidarité ont accueilli une délégation de syndicalistes palestiniens à Lille, seconde étape de leur tour de France.

Nos camarades sont électriciens, agriculteurs, enseignants, travailleurs du secteur de santé, en résistance pour la justice sociale.



Chaque jour, leur situation s'assombrit un peu plus, travail dangereux et précaire, chômage, humiliations quotidiennes des salariés au petit matin quand ils doivent passer les barrages militaires, arrestations, prisons...



***C'est, encore et toujours, le quotidien d'une Palestine saignée par 70 ans d'occupation et de colonisation israélienne.***



## « Grand Débat National » : la démarche CGT au CESER »

### Les CESER ont été saisis par le gouvernement pour le « grand débat national ».

Que la CGT participe ou pas au « grand débat » au sein du CESER Hauts-de-France, un rapport-avis devait être rendu le 05 mars. La délégation des mandatés y a donc participé pour y porter les revendications CGT.

### En préambule, les mandatés CGT au CESER ont précisé leur appréciation sur la démarche « grand débat » initiée par le conseil des ministres du 12 décembre 2018.

A l'origine, ce « grand débat » devait être conduit par la Commission Nationale du Débat Public (la CNDP).

La loi impose que la CNDP, autorité indépendante, soit saisie des plus grands projets d'aménagement et d'infrastructure, ainsi que des politiques publiques. Une de ses missions principales est de mobiliser le plus largement, notamment les publics dits « éloignés » qui ont peu d'accès aux décideurs ou n'osent pas s'exprimer. Toutes les paroles sont entendues avec la même attention et le même respect par la CNDP. A l'issue des débats ou des concertations, elle rédige un ou des documents de conclusion qui donnent à voir tous les points de vue exprimés, de manière exhaustive et transparente.

Force est de constater que la CNDP a été écartée de l'organisation et de la conduite du « grand débat ». Il est vrai que la CNDP peut présenter parfois une analyse et des préconisations dérangeantes pour les pouvoirs politiques et économiques. Ainsi à l'occasion de ses travaux sur la « Programmation Pluriannuelle de l'Energie » (PPE) le 29 juin 2018, elle avait alerté le gouvernement sur les effets sociaux d'une augmentation de la fiscalité écologique. Mais la CNDP n'a pas été entendue. On connaît la suite...

### Le gouvernement et le président de la République imposent quatre thèmes, restrictifs et orientés.

Pour rappel, les 4 thèmes décidés en conseil des ministres le 12 décembre 2018 sont :

*Comment mieux accompagner les Français dans leur vie quotidienne pour se déplacer, se chauffer, isoler leur logement ?*

*Comment faire évoluer le lien entre impôts, dépenses et services publics pour mieux répondre aux besoins des Français ?*

*Comment faire évoluer l'organisation de l'Etat et des autres collectivités publiques pour les rendre plus proches des Français et plus efficaces.*

*Que signifie être citoyen ? Comment faire évoluer la pratique de la démocratie et de la citoyenneté ? Quelles sont les attentes ?*

Ces quatre thèmes sont restrictifs.

La question du pouvoir d'achat (salaires - retraites - minima sociaux et protection sociale) est écartée en tant que telle.

Ces quatre thèmes sont orientés.

Ainsi le questionnaire somme les Français de choisir

entre suppression de services publics ou augmentation des impôts. Il faut récuser cette fausse alternative, et par exemple proposer de s'attaquer aux niches et à la fraude fiscale, et encore se poser la question de l'usage des impôts et taxes proportionnels ou progressifs, et de leur affectation.

La CGT se félicite qu'à son initiative l'ensemble des groupes de concertation du CESER ait convenu que la question centrale est celle du pouvoir d'achat, bien qu'absente des quatre thèmes imposés.

Même si elle aurait souhaité que cette question soit traitée en tant que telle, elle apprécie à sa juste mesure que le CESER en fasse « un enjeu majeur (qui) sera au cœur de l'ensemble des travaux du CESER : le pouvoir d'achat ».

**Le groupe des mandatés CGT a produit une contribution générale à partir des repères revendicatifs et du dossier confédéral « le véritable débat, on va se le faire ».** Cette contribution a été un véritable point d'appui pour mener la bataille des idées au sein du CESER.

**Elle a permis de déboucher sur une déclaration commune** de l'ensemble des organisations syndicales, à l'exception de la CFDT.

Cette déclaration dénonce l'attitude des pouvoirs politiques et patronaux envers les syndicats et réaffirme leur utilité ;

affirme l'urgente nécessité de revaloriser les retraites et les salaires, en particulier par un SMIC brut à 1.800€.

Ce positionnement, initié par les mandatés CGT, et validé par la CFE-CGC, la CFTC, la FA-FPT, la FSU, SUD-Solidaires, FO et l'UNSA, est un outil supplémentaire pour convaincre les salariés de se mobiliser et de lutter à l'entreprise ou dans les services :

pour une revalorisation générale des salaires ;

pour une revalorisation générale des retraites, garanties par un système solidaire par répartition.



**La contribution générale du groupe CGT au CESER Hauts-de-France : un point d'appui pour aller au débat !**

Par exemple, le 19 mars l'Union locale des syndicats CGT du Cambrésis a organisé avec succès un débat public à partir de ce travail.

## Les retraités dans l'action...



**Les 9 organisations nationales de retraités ont pris connaissance des annonces du président de la République concernant entre autres mesures, la revalorisation des pensions de retraite et le financement de la perte d'autonomie.**

Elles tiennent à faire part de leur forte déception et constatent que E. Macron ne répond que très partiellement aux revendications des retraités.

Sur la question de l'indexation, les responsables politiques de la majorité semblent avoir reçu le message envoyé par les milliers de retraités mobilisés pour la 7<sup>e</sup> fois le 11 avril dernier.

Leur colère a été perçue, ce qui a amené le premier ministre à annoncer au début de l'année un recul sur l'application de la hausse de la CSG et le remboursement en mai des sommes trop perçues.

Cette colère conduit maintenant le président de la République à annoncer un retour à l'indexation des pensions sur l'inflation en deux temps.

Cela ne va pas suffire pour réparer les injustices que l'ensemble des retraités subissent depuis trop d'années car ce sont des milliards d'euros qui auront été pris dans la poche des retraités...

Ces mesures sont prévues pour 2020 et 2021 : rien dans l'immédiat malgré l'inflation et les augmentations actuelles (carburant par exemple) et à venir (électricité).

Cela laisse plusieurs millions de retraités frappés par la hausse de 25% du montant de la CSG et qui ne verront pas non plus leur pension indexée depuis maintenant près de 6 ans.

Par ailleurs, les 9 organisations s'interrogent sur la légalité d'une mesure consistant à n'appliquer le code de la Sécurité sociale que pour une partie des retraités seulement.

Comment accepter que l'on divise artificiellement les

retraités en deux camps, ceux dont la pension serait inférieure à 2 000 € et ceux dont la pension serait supérieure à ce montant ?

Quel rapport entre ces derniers et les dirigeants du CAC 40 et leurs "parachutes dorés" à qui l'on ne demande rien ?

Cette distinction entre pauvres et un peu plus aisés est intolérable et vise à monter les retraités les uns contre les autres alors qu'ils sont pourtant logés à la même enseigne.

Le Président de la République a beaucoup parlé de baisse d'impôts mais pas un mot sur l'impôt le plus injuste surtout pour les petites pensions, la TVA.

Quant à la perte d'autonomie, les 9 organisations nationales de retraités réclament la prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale, ce qu'elles ont rappelé dans le Haut Conseil de l'Age.

Trouver les financements nécessaires pourrait passer notamment par le rétablissement de l'ISF réclamé par un grand nombre de Français, la fin des exonérations de cotisations, une véritable lutte contre l'évasion fiscale etc.

Tout en constatant que leur action depuis 6 ans a fini par porter en partie, les 9 organisations nationales, affirment que le compte n'y est pas. Elles continueront de mettre en avant leurs revendications :

- **Indexation de toutes les pensions sur les salaires et rattrapage des années passées.**
- **Aucune pension inférieure au smic pour un temps plein.**
- **Suppression de la hausse de la CSG pour tous les retraités.**
- **Prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité sociale.**



# MÉMOIRES DE MINE...

On ne pourrait pas vous cacher que la Région Nord-Pas-de-Calais est pourvue d'un patrimoine industriel d'exception, dont la mémoire ouvrière est ancrée à tout jamais dans les entrailles des fosses minières, des murs des usines textile et de la métallurgie.

Celle du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais s'étend de la Belgique à Béthune. Elle est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2012. Caractérisée par ses terrils, ses puits de mine et ses cités ouvrières, ce paysage typique est incroyablement préservé.



**Pour découvrir l'histoire et la vie dans les mines, à Lewarde, située près de Douai, se trouve « le Centre Historique Minier » sur l'ancienne fosse DELLOYE .**



Trois événements culturels importants seront présentés cette année :

« Houille...Ouille, et ouille ! » : la santé dans les mines du Nord-Pas-de-Calais jusqu'au 19 mai 2019. Exposition tournée sur la santé au travail de la Mine, ses préventions, mais aussi ses recherches médicales.

« A l'épreuve du fond de la mine vue par Paris Match du 1<sup>er</sup> juin au 29 septembre 2019. Exposition conçue à partir des archives photographiques du magazine sur des événements qui ont marqué l'histoire de la mine en Europe.

« Entre-deux, l'immigration dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, 1919 - 1939 » du 2 septembre au 31 décembre 2019. Exposition sur l'histoire de ces femmes et de ces hommes qui ont tout quitté pour participer à la reconstruction de la France et qui ont apporté aussi leur culture et leurs traditions.

**De plus, sur le site de Oignies, Fosse 9 - 9 bis, les rendez-vous du patrimoine proposent des centaines d'évènements (visites, circuits, ateliers, balades...). Du 31 mars au 24 novembre 2019.**

**Pour finir, c'est à Loos-en-Gohelle, où l'on peut avoir le vertige du haut des terrils jumeaux, Fosse 11 - 19, d'une altitude de 186 mètres et ainsi profiter du panorama.**

**Sans oublier d'aller sur Bruay-la-Buissière pour découvrir la cité des électriciens et les logements ouvriers au nouveau Centre d'interprétation : 1000 m2 de parcours libre, des espaces interactifs à la découverte du monde minier, Expositions, résidences d'artistes... L'inauguration aura lieu les 18 et 19 mai 2019 (gratuit).**

De quoi découvrir et redécouvrir le bassin minier si cher à notre Région. N'oublions pas ceux qui ont construit la mémoire ouvrière du bassin minier, porteuse de souffrance au travail, de luttes pour une vie meilleure mais aussi d'espoir.

## Agenda

**9 mai:** Mobilisation contre la réforme de la fonction publique. 14h30 Porte de Paris à Lille.

**10 mai:** Mobilisation au TGI de Valenciennes à 8h.

**22 mai:** Journée d'étude sur la protection sociale et la retraite.

**11 mai:** Village des services publics à Douai.

**7 juin:** Journée d'étude sur la protection sociale et la retraite.

**14 juin:** Journée d'étude sur la protection sociale et la retraite

**21 juin:** Journée d'étude sur la protection sociale et la retraite.

**Faites connaitre vos dates à coordination@cgt59.fr**

Retrouvez toutes les infos de l'UD en vidéo sur:

**Facebook :UD CGT NORD**



**YouTube: UDnews#59**



**Comité de rédaction UD Nord:**  
Valérie PRINGUEZ - Alexandre ONG  
- David ROTOLO  
**com@cgt59.fr**



### FAKE-NEWS OU PROPAGANDE

La 2eme guerre d'Irak n'est elle pas liée à l'existence supposée d'armes de destruction massive. Avec la présentation exclusive du général Collin Powell



Lors de son allocution suite au grand Débat, le Président Emmanuel Macron comme à son habitude devant un parterre de journaliste plutôt acquis à sa cause a déroulé ses vérités qui n'en sont pas.

Même s'il a été repris par Laurence Ferrari de LCI, sur le fait que les français travailleraient moins que le reste des européens. Ceci ne traduit que a volonté d'abroger les 35h est celle de ses soutiens du Medef.

Pour cela il n'hésite pas à dire des contre-vérités, des mensonges, créer de la Fake News.

Pourtant Emmanuel Macron est lui même l'ordonnateur de la mise en place d'une loi contre les fakes news qui se propageraient plus rapidement sur les réseaux sociaux.

Ainsi cette épisode montre que ce n'est pas les réseaux sociaux ou l'instrument électronique qui permet la Fake news mais bien les personnes morales ou physiques comme les exemples de l'histoire qui suivent :

Les retournements de régime en Amérique Latine sous l'impulsion des Chicago boys se sont basés sur des Fakes news, des fausses manifestations, ou des images détournées de leur sens.

Comme celle d'une fusillade au Venezuela pendant une manifestation Pro Chavez il y a quelques années. Où les médias attribuaient les violences à l'armée gouvernementale, alors qu'il s'agissait de snipers, tireurs d'élite de l'opposition aux abords de la manifestation qui ont fait des victimes parmi les manifestants. Les manifestants armés comme 20 % des habitants du pays avaient juste répliqués à ces agressions

La répression contre les communistes lors de la seconde guerre mondiale après l'incendie du Reichstag n'avait nulle besoin d'internet.

Ainsi la Fake news est le nouveau nom de la propagande. La seule différence, c'est qu'elle demande plus d'attention qu'hier car sa vitesse de propagation est décuplée.

# GROUPE AÉSIO, ACTEUR MUTUALISTE EN PROTECTION SOCIALE

Le Groupe Aésio est un acteur majeur en assurances de personnes, au service des salariés dans les branches professionnelles et les entreprises.



**+ 40 000**  
entreprises  
adhérentes

Notre démarche : **co-construire** les solutions de protection sociale avec l'ensemble des parties prenantes, pour « décider ensemble de vivre mieux ».

Notre conviction : la **proximité**, pour comprendre et répondre aux attentes des adhérents en portant les valeurs de **solidarité**, de **responsabilité** et d'**innovation**.

**+ de 3 700**  
collaborateurs



**+ 3 millions**  
de personnes  
protégées

Notre ambition : accompagner nos adhérents à chaque étape de leur vie, en leur proposant des **garanties et des services** répondant à leurs besoins d'aujourd'hui, tout en anticipant ceux à venir.



**49**  
Recommandations  
de branche :  
**32 en santé et**  
**17 en prévoyance**

**360**  
agences en  
France

Notre expertise au service des salariés et des entreprises :

## SANTÉ

Il est essentiel de tenir compte de la situation des branches et des entreprises afin de répondre au mieux aux attentes des salariés et de leur famille. C'est pourquoi, nous élaborons en co-construction des solutions santé personnalisées.

## PRÉVENTION

Nous menons des actions de prévention dans les entreprises et avec les branches professionnelles pour améliorer la qualité de vie au travail.

## PRÉVOYANCE

Des solutions performantes sont proposées aux salariés et à leur famille pour faire face aux aléas de la vie (arrêt de travail, invalidité, décès..).

## ÉPARGNE/RETRAITE

Améliorer les pensions versées par les régimes de retraite obligatoires avec des solutions personnalisables d'épargne retraite (PEE-PERCO, Article 83,...).



- Imaginer la protection sociale de demain
- Répondre aux nouvelles attentes des salariés et des entreprises liées aux mutations du travail

Contact : Janine DHÉNAIN  
janine.dhenain@aesio.fr  
06 78 08 00 67

aesio.fr



**GROUPE AÉSIO,**  
**UNION MUTUALISTE DE GROUPE**  
soumise aux dispositions du Livre I du code de la Mutualité immatriculée sous le n° 821 965 41  
Siège social : 25 place de la Madeleine - 75008 PARIS  
Enregistrée à l'ORIAS en tant que mandataire d'assurance sous le n° 16006968. Informations disponibles sur [www.orias.fr](http://www.orias.fr).  
Document non contractuel à caractère publicitaire.

**GROUPE**  
**AÉSIO**  
DÉCISIONS ENSEMBLE DE VIVRE MEILLEUR